

la question agraire (IV)

terre vierge, capital *satyre* : rente différentielle I

4.1. Introduction.

Après avoir rappelé les fondements de la théorie de la rente (cf. N^{os} 2, 4 et 6), nous avons vu, dans le N^o 6 que c'est le capital accumulé dans la branche de l'aliment de base (blé en Europe, riz en Asie), qui détermine la rente des terres agricoles. C'est également la rente des terres à blé qui constitue la base de la rente urbaine.

Dans Le cadre de l'analyse de la rente différentielle I, qui nous occupe pour ce numéro, nous supposons que le capital puisse être investi librement dans l'agriculture. C'est-à-dire qu'il n'y ait pas d'obstacle social à la pénétration du capital dans cette branche de la production. Il nous importe peu ici, que la terre soit nationalisée ou qu'elle soit possédée par des propriétaires fonciers, Le seul rôle que joue ici la propriété foncière, c'est de permettre la conversion du surprofit en rente foncière.

L'agriculture est une branche de production particulière dans laquelle la terre joue un rôle différent que dans les autres branches de la production, dans la mesure où elle est à la fois l'un des moyens de production principaux et l'objet du travail. Or, la terre n'est pas partout identique, elle possède des différences de qualité suivant la nature des sols, les régions, le climat etc... Comme nous l'avons montré dans le N^o 6, la terre est une force productive naturelle. et elle ne peut pas être reproduite à volonté. Elle fait partie des moyens de production non reproductibles. Encore faut-il distinguer (ce que fait Marx dans "Misère de la Philosophie" (1847), et plus tard dans "Le Capital"), entre "terre-matière" et "terre-capital". Si l'homme ne peut pas créer la terre. ex nihilo, il peut toutefois la transformer-et l'améliorer. Ainsi la terre ne reste pas une substance brute, extérieure au travail humain qui s'exerce sur elle, mais elle bénéficie des apports de ce travail humain qui la féconde. La substance de la terre se transforme et évolue avec la façon de labourer la terre, l'incorporation d'engrais, la mise en place d'installations de drainage etc... ce qui entraîne des modifications de sa composition chimique. Marx appelle donc la substance de la terre : "**terre-**

matière" et le capital incorporé en elle : "terre-capital".(I)
 La terre matière constitue donc un résidu non reproductible et qui forme la base de l'activité productive, non seulement dans la sphère agricole, mais encore dans toutes les autres sphères de la production.

Toutefois ce résidu "naturel" n'est pas en soi producteur de quoi que ce soit. Il faut qu'il soit fécondé par le travail humain pour devenir et demeurer une force productive. Nous verrons plus loin que, lorsque ce contact fécond entre l'homme et la nature prend l'aspect de l'accouplement monstrueux de la terre et du capital, le travail qui s'exerce sur la terre ne l'entretient pas en tant que patrimoine de l'espèce, mais l'épuise en l'exploitant comme source de profit. Par contre, la terre-capital :

"est un capital fixe, mais le capital fixe s'use aussi bien que les capitaux circulants. Les améliorations apportées à la terre ont besoin de reproduction et d'entretien; elles ne durent qu'un temps et elles ont cela de commun avec toutes les autres améliorations dont on se sert pour transformer la matière en moyens de production. Si la terre-capital était éternelle, certains terrains présenteraient un tout autre aspect qu'ils n'ont aujourd'hui, et nous verrions la campagne de Rome, la Palestine, dans tout l'éclat de leur ancienne prospérité."

(Misère de la Philosophie. ES p.170)

L'amélioration peut cependant perdurer lorsque la terre-capital a disparu, ou se trouve dévalorisé. Contrairement à la terre-matière, la terre-capital fait partie des moyens de production reproductibles. Aussi, lorsque sous l'effet de l'accroissement de la productivité du travail, de la généralisation d'inventions de **procédés** ou d'équipements aux autres terres, de l'usure morale (obsolescence), la valeur de la terre-capital **diminue**, le capital incorporé à la terre se trouve dévalorisé, mais les amendements accomplis subsistent.

D'autre part si des terrains plus fertiles étaient mis en culture de manière à ce qu'ils suffisent pour satisfaire la demande sociale, la valeur-capital incorporée aux terres les moins fertiles serait dévalorisée, mais les améliorations n'auraient pas pour autant disparues.

La terre-capital est donc constituée du capital fixe incorporé au sol (installations de drainage, bâtiments de ferme, engrais etc...). Bien évidemment toute cette masse d'**éléments** ne constitue pas tout le capital constant employé dans l'agriculture. Celui-ci inclut également les machines agricoles, le bétail etc... De plus, l'accumulation du capital ne se traduit pas **nécessairement** par une extension de la surface cultivée, c'est même un avantage particulier de l'agriculture sur l'industrie, laquelle rencontre des limites plus rapides que l'agriculture en ce qui concerne l'accumulation sur une **même** superficie. Dans l'industrie la terre sert seulement de support matériel pour la production, alors que dans l'agriculture elle joue le **rôle** de machine productive. Les nouvelles injections de capital qui se font, dans l'agriculture, sur une même surface, nécessiteraient, dans l'industrie, beaucoup plus rapidement un agrandissement de la **surfa-**

(I) "Le capital peut être incorporé à la terre soit temporairement comme dans les amendements de nature chimique, les engrais etc... soit de façon presque permanente, comme dans le cas des canaux de drainage, ouvrages d'irrigation et de nivellement, bâtiments de ferme etc... J'ai désigné ailleurs par "terre-capital" ce capital incorporé au sol." (Capital Livre III. Pléiade t.2 p.1290)

ce de production (bâtiments, ateliers etc. ...) pour installer de nouvelles machines etc...

"La terre, tant qu'elle n'est pas exploitée comme moyen de production, n'est pas un capital. Les terres capitaux peuvent être augmentées tout aussi bien que les autres instruments de production. On n'y ajoute rien à la matière pour parler le langage de M. Proudhon, **mais** on multiplie les terres qui servent d'instrument de production. Rien qu'à appliquer à des terres déjà transformées en moyens de production, de secondes mises de capital, on augmente **la terre-capital** sans rien ajouter à la terre-matière, c'est-à-dire à l'étendue de la terre. La terre matière de M. Proudhon, c'est la terre comme borne. Quant à l'éternité qu'il attribue à la terre, nous voulons bien qu'elle ait cette vertu comme matière. **La terre-capital n'est pas plus éternelle que tout autre capital.**"

(Misère... p.169)

Pour saisir la véritable nature de la rente foncière, il faut que la production capitaliste ait atteint un certain degré de développement. On doit considérer que diverses quantités de terres existent en quantité limitée, c'est-à-dire que toute nouvelle expansion de la production agricole **entraîne** nécessairement la mise en culture de terres de qualités différentes. Ce qui découle du caractère non **reproductible** de la terre, c'est qu'elle est un moyen de production **monopolisable**.

"La propriété foncière repose sur le **monopole** qu'ont certains individus, à l'exception de tous les autres, de disposer de parties déterminées du globe comme sphères exclusives de leur volonté privée. Cela admis, il s'agit de dégager la valeur économique, c'est-à-dire la réalisation de ce monopole sur la base de la production capitaliste. Rien ne sert d'invoquer le pouvoir juridique qu'ont ces personnes d'abuser de certaines portions de la planète. L'usage en dépend entièrement de conditions économiques qui soient indépendantes de leur volonté. L'idée juridique signifie tout simplement que le propriétaire foncier peut disposer de la terre comme tout marchand de sa marchandise. Dans le monde antique, cette idée - l'idée juridique de la libre propriété foncière privée - n'est apparue qu'au moment de la dissolution de l'**ordre** social organique, et dans le monde moderne, seulement avec le développement de la production capitaliste."

(Capital III, 6, XX Pléiade t.2 p.1288)

Moyen de reproduction non reproductible, la terre est donc **monopolisable** et ne peut par conséquent être mise à la libre disposition de tous les capitaux en même temps avec le même de degré de qualité. Les capitaux rencontrent face à eux des terres de qualité inégales et cette inégalité dépend essentiellement de deux facteurs, indépendants du capital : la fertilité et l'emplacement.

I°/ La fertilité.

Ce facteur dépend, outre de la situation géographique et climatique de la composition chimique que la terre offre aux végétaux. Mais comme nous l'avons déjà vu (cf. N°6 p.7), cette fertilité naturelle n'est que potentielle et doit être réalisée par le travail humain. Cela implique que la fertilité dépendra plus ou moins du développement des forces productives car "la fertilité a beau être une propriété inhérente au sol, elle implique toujours un rapport économique" (Marx). L'un des effets que peut avoir la terre-capital est d'augmenter la

fertilité de la terre et par là même ses capacités productives :

"Les amendements dits permanents -qui modifient la composition physique, et en partie chimique du sol par des opérations nécessitant une dépense de capital, et qui peuvent être considérés comme du capital incorporé au sol- ont presque toujours un seul but : donner à un terrain déterminé, situé dans un certain endroit limité, des propriétés qu'un autre terrain, situé ailleurs, et parfois tout près, possède naturellement. Tel sol est naturellement de niveau, tel autre a besoin d'être nivelé etc. ..(...) tel pré est naturellement irrigué ou limoneux, tel autre ne le sera que par le travail ou, pour employer le langage de l'économie bourgeoise, par le capital."

(Capital. III, 6 . Pléiade t.2 p.1358)

La fertilité est donc en grande partie liée au progrès de la force productive du travail (elle en est d'ailleurs elle-même une composante), mais lorsque cette force productive se développe dans le cadre des rapports de production capitalistes, elle est synonyme d'exploitation maximale du prolétaire et d'épuisement de la terre. Ainsi l'homme et la nature, ces deux sources d'où jaillit toute richesse sont en même temps exploitées et mutilées par le capital. Nous avons maintes fois répété que tout progrès du MPC, toute avance de la civilisation s'accompagne à son palé opposé d'une plus grande misère pour le prolétaire et d'une barbarie grandissante pour l'espèce humaine, toujours plus menacée.

"La grande industrie et la grande agriculture mécanisée agissent de concert. Si à l'origine, la première tend à ravager et à ruiner la force de travail, donc la force naturelle de l'homme tandis que la seconde s'attaque directement à la force naturelle de la terre, elles finissent par se conjuguer dans leur marche avant : le système industriel à la campagne affaiblit également les travailleurs et, pour leur part, l'industrie et le commerce procurent à l'agriculture les moyens d'épuiser la terre,"

(Capital III, 6. Pléiade t.2 p.1424)

Dans le mode de production capitaliste, basé sur l'extorsion du maximum de plus-value, le travail des générations successives n'est pas organisé suivant un plan conscient et harmonieux, mais laissé à l'initiative de capitalistes ou groupes de capitalistes dont la soif de lucre constitue le seul mobile. Dès lors, un des éléments essentiels à la survie de l'espèce humaine : la préservation de son corps inorganique, la nature (à commencer par la terre qui doit être transmise bonifiée aux générations futures) est complètement négligé. Cela constitue un danger tellement sensible (non seulement à long terme pour l'espèce humaine, ce dont le capital n'a cure, mais même à court terme pour la poursuite de l'exploitation capitaliste), que pour prévenir l'épuisement brutal du sol, les propriétaires fonciers passent des assurances par contrat avec les capitalistes.

Dans un secteur aussi important que l'agriculture, qui réclame des soins particulièrement attentifs et des travaux de longue haleine, le MPC se montre le mode de production le plus inapte de l'histoire à assurer la mise en valeur de la terre. Le long calvaire de la terre soumise à l'agriculture moderne est donc synonyme d'érosions de toutes sortes (1), de blocages d'éléments, d'excès de fertilisants, de pléthore de toxiques etc... tandis que d'un autre côté le MPC fait un

(1) Par exemple : "Les sols s'épuisent par la pratique de la monoculture, l'utilisation excessive d'engrais et la pénétration des résidus de pesticides. Pour chaque livre de nourriture produite, environ ./.

gaspillage énorme de matières premières et de déchets de toutes sortes (2). Le savant bourgeois Liebig le savait bien, lui qui montrait que la non utilisation des déjections humaines et **animales** rompt le cycle organique entre l'homme et la nature. D'un coté cela prive la terre d'un fertilisant naturel qu'il n'y a aucun mal à produire (l'homme ne produit-il pas, au cours de sa vie l'équivalent de 300 fois le poids de son corps...de **merde** ?) et de l'autre coté cela pose des problèmes de pollution insolubles aux gigantesques métropole urbaines **erigées** par la civilisation capitaliste et que demain le communisme détruira, sans remords.

2°/ L'emplacement.

Il s'agit là du deuxième élément indépendant du capital qui favorise l'inégalité relative des terres. Bien entendu ce facteur n'est pas forcément lié au premier, à la fertilité, et peut même jouer un rôle inverse. Un terrain fertile peut être **mal** situé et inversement un terrain pauvre peut jouir d'un excellent emplacement. L'emplacement n'est pas non plus une donnée immuable qui serait définitivement acquise. Son importance varie en-fonction du développement de l'ensemble de la société. Les progrès de la production sociale favorisent l'apparition de marchés locaux et perfectionnent les moyens de transports et de communication **exerçant** ainsi une influence sur la situation des terrains. De ce fait, des terres jusque là éloignées, **excentrées** ou mal situées deviennent accessibles. Il en résulte une tendance à niveller les écarts dépendants des différences de situation.

(1)-suite de la note de la p.35- 30 livres de terre et de surface sont complètement **erodées** par ces pratiques et par l'irrigation outrancière tandis que la composition chimique du sol restant se trouve altérée. Le service de la conservation des sols du **département** de l'agriculture (aux USA-NDR) en a conclu **que** si le pays devait maintenir sa production de récoltes au **même** niveau, il lui faudrait réduire annuellement de moitié les pertes actuelles en sol, ce qui représenterait 1,5 milliard de tonnes de terres à épargner." (Le Monde Diplomatique, Mai 80 p.15)

(2) Dans le "Moniteur des Travaux Publics" du 3/3/80, on **pouvait** lire: "L'utilisation des ordures ménagères à des fins agricoles-remonte à la **plus** haute antiquité. Jusqu'à la fabrication industrielle des engrais minéraux à N,P,K vers 1850, elle demeura l'une des principales sources de fertilisants. Depuis, les amendements organiques sont devenus indispensables pour **maintenir** et **accroître** la fertilité des sols, grâce à leur haute teneur en humus. Il est nécessaire de rappeler quelles sont les actions principales de l'humus sur la terre avant de donner des conseils d'utilisation **pratique** qui découlent bien souvent des propriétés conférées au sol par les composts. Les substances humiques améliorent la structure des **sols** en favorisant la formation d'agrégats qui procurent une meilleure aération et un bon drainage. Elles accroissent la capacité de rétention de l'eau et favorisent, par suite de leur couleur noire, le réchauffement du sol par absorption du rayonnement solaire. L'humus augmente le pouvoir tampon et la capacité totale d'échange des éléments minéraux dans la terre. Il régularise la fourniture des substances nécessaires aux plantes. Il favorise la vitesse de germination et l'**accroît**. Il permet surtout une meilleure utilisation et assimilation des engrais, de ce fait il augmente les rendements des végétaux déjà à l'optimum de la fumure minérale. Enfin, dans l'agriculture moderne il joue le rôle de régénérateur des sols abusivement dégradés.

Comme 10% seulement du tonnage de résidus urbains produits en France sont compostés, on conçoit l'importance du gaspillage en fertilisant naturels. On calcule que la perte en azote est de 1 ordre de./.

Il ne faut cependant pas s'imaginer qu'il s'agit là d'un processus linéaire et harmonieux. Si d'un côté, il y'a une tendance au nivellement relatif des situations, d'un **autre côté** les **mêmes** progrès du développement capitaliste engendrent une aggravation des différences entre les diverses situations locales des terrains. L'anarchie propre au développement de la production capitaliste accentue la séparation entre la ville et la campagne, **séparation** qui est une des bases du MPC. Ainsi, on assiste à un développement de vastes régions tandis que d'autres-sont laissées dans un isolement relatif. **Ainsi** se met en place une division du travail favorisant l'abandon de certaines régions, l'exode rural etc... La bourgeoisie ne trouve alors rien de mieux que de livrer ces régions à une entreprise capitaliste championne en abêtissement et en crétinisme : le tourisme. Bien loin de répartir harmonieusement l'habitat humain sur l'ensemble de la croûte terrestre le MPC montre qu'il ne peut être sur le plan social que générateur d'anarchie, en surpeuplant certaines régions et en dépeuplant d'autres quitte à les laisser violer à intervalles réguliers par des hordes de barbares modernes qui ont le désavantage sur leurs lointains ancêtres d'être incapables de féconder ni de **régénérer** quoi que ce soit, hormis la poche des commerçants locaux.

Cet abandon de terres est à son tour évidemment générateur de catastrophes sociales qu'il sera facile de mettre sur le dos de la fatalité "naturelle", par exemple les incendies de forêt. dont on a observé qu'ils **étaient beaucoup** plus fréquents dans les-régions dont l'isolement relatif s'est accru, l'absence d'entretien et de surveillance des forêts accroissant la-fréquence et la gravité des feux.

Un des aspects (que nous étudierons plus en détail par la suite) de cet antagonisme entre la ville et la campagne, est que tout en assurant un certain nivellement qui tend à réduire les écarts relatifs dans la rente agricole, il les accentue en ce qui concerne la rente urbaine. Ceci a des conséquences sur l'agriculture. Des terrains de plus en plus éloignés du centre des villes se révèlent constructibles ou potentiellement constructibles grâce à l'extension des routes, voies ferrées, et des infrastructures "sociales" : égouts, conduites d'eau, **electricité** etc... Leur prix s'élève bien au dessus du prix de la terre agricole. Ainsi d'une part d'excellentes terres agricoles sont transformées en terres à bâtir, et d'autre part le simple fait que les terrains soient potentiellement constructibles (avec tous les phénomènes **spécultatifs** que cela implique) gêne **considérablement l'activité** agricole. Dans la revue "Etudes Foncières" du printemps 79 on pouvait lire :

"On peut définir l'agriculture péri-urbaine comme la partie du secteur agricole dont la structure et l'activité sont modifiées par la présence ou l'extension d'une ou plusieurs **agglomérations**. Certains des facteurs de cette influence-urbaine, tels que les possibilités d'emploi ou les prix fonciers font sentir leur influence à des distances importantes de l'agglomération. L'agriculture péri-urbaine ne se limite donc pas aux exploitations maraîchères de grande banlieue: pour fixer les idées, le territoire agricole concerné s'étendrait **jusqu'à** une vingtaine de kilomètres dans le cas d'une agglomération d'une centaine de /.

(suite de la note 2 de la page 36) 1,2 kg N/hab/an par l'absence de récupération des ordures ménagères et des boues de stations d'épuration. Ce bilan sommaire pour la France montre que plus de 60.000 t/an d'azote et 60.000 t/an de phosphore environ sont gaspillés dans ces seuls déchets. Ceux-ci permettraient de fertiliser environ 500 000 ha d'où une perte financière de l'ordre de 250 millions de francs."

milliers d'habitants, Cette définition est certes imprécise mais permet cependant de situer l'importance relative des aires péri-urbaines dans l'ensemble du territoire des différents pays. Dans ce **sens**, la quasi totalité de l'agriculture belge est péri-urbaine : en France et en Allemagne la proportion serait d'environ 25 et aux Etats Unis de l'ordre de 15."

Ainsi, outre le fractionnement des structures agricoles, le déclin des activités en amont des exploitations agricoles (collecte, services) qui quittent les zones péri-urbaines, la concurrence pour l'utilisation de l'eau, les "pollutions et les nuisances urbaines".

"le signe le-plus **marquent** de l'influence urbaine est probablement l'élévation considérable des prix fonciers. En 1976, les prix des terres arables en région péri-urbaine et à plusieurs kilomètres de l'agglomération se situaient autour de 120.000 francs l'hectare dans la Ruhr ou dans la région de Padoue en Italie du Nord-Est; ils atteignaient **1.500.000** francs l'hectare - il s'agit d'utilisation agricole - dans l'aire péri-urbaine d'**Anjo**, près de **Nagoya** au Japon. A de tels niveaux de prix, bien plus en rapport avec une **espérance** d'urbanisation future qu'avec la rentabilité attendue de l'agriculture (**soul p/nous**), il devient très difficile pour les agriculteurs d'agrandir leur exploitation par achat de terres : ils ont aussi beaucoup de **mal** à le faire par location, étant donné que - dans les pays européens et au Japon tout au **moins**- les législations du **fermage** imposent des baux de longue durée, alors que les propriétaires fonciers veulent pouvoir vendre leur terre si une occasion se présente. Dans les pays où la fiscalité foncière est lourde, comme au Canada ou aux Etats-Unis, le haut niveau des prix fonciers conduit à des **impôts** fonciers élevés, particulièrement quand les communes péri-urbaines propriétaires peuvent espérer réaliser de fortes plus-values. Toutefois, cet espoir ne se matérialisera que pour quelques-uns car les surfaces nécessitées par l'urbanisation au cours des années à venir ne représentent qu'un très faible pourcentage -entre 2 et 10%- de la superficie d'une telle région."

Dans le cadre de la rente urbaine, l'emplacement joue un **rôle** particulièrement important. Par exemple un terrain situé au coeur d'une grande ville dans un quartier élégant vaudra, toutes choses égales par ailleurs beaucoup plus cher que celui situé à fin fond d'une banlieue ouvrière. La distance des terres oériohériaues au centre et la capacité d'**accès** à celui-ci va donc être un facteur important dans la détermination de la rente foncière. **Mais** l'influence de l'emplacement dans le cadre de la rente urbaine ne se limite pas seulement à cet aspect. Par exemple au **XIX°** siècle, au moment de l'urbanisation à grande échelle, on a orienté la construction de manière à avoir un maximum de façades sur rue dans la mesure où elles étaient recherchées et où cela permettait une augmentation de la rente. Pour cette raison, il y'eut une tendance à percer le plus grand nombre possible de rues et donc à multiplier les **patés de maison**. Du **même** coup, en allongeant démesurément la longueur des **facades**, on augmentait le nombre des carrefours, ce qui encore aujourd'hui contribue à rendre difficile la circulation automobile (au demeurant le mode de transport le plus crétin et le plus anti-social qui ait jamais existé). Ainsi, tandis que les uns profitent de la rue avec ses embouteillages et ses gaz d'échappement, les autres profitent de la cour avec son manque de lumière et ses odeurs de poubelle. Au **XIX°** siècle, dans les immeubles bourgeois du centre des villes, cette distinction était si nette que, tandis que les cours étaient le **domai-**

ne des domestiques, les **façades** constituaient celui des **maitres**. Zola a décrit dans "Pot-Bouille" les immondices et les misères qui se cachaient derrière l'apparat des maisons bourgeoises. **Telle est** d'ailleurs la civilisation bourgeoise : clinquante et opulente en apparence, misérable et lépreuse en réalité.(I)

Une autre conséquence de ce mode stupide de bâtir, est qu'un appartement sur quatre est orienté au Nord, et donc se trouve privé de soleil. Mais comme toute stupidité a à notre **époque** le mérite d'être lucrative, cela devient une nouvelle source de rente pour le propriétaire foncier, un appartement ensoleillé se louant ou se vendant plus cher qu'un autre, Ainsi par exemple, à Paris en 1979 pour deux appartements neufs identiques d'une même tour, celui orienté au nord valait 420.000 francs alors que celui qui bénéficiait de l'ensoleillement en **coutait** 450.000 F. Les Diogène de la civilisation moderne n'ont **même** plus la satisfaction de pouvoir crier du fond de leur tonneau à un Alexandre : "Otes-toi de mon soleil!", mais, plus **prosaïques** et plus lâches, ils paient une rente supplémentaire à leur propriétaire.

Un des autres aspects particuliers intéressants dans la question de l'emplacement (mais qui est encore bien loin d'épuiser la question de l'emplacement dans la détermination de la rente foncière), est celui de l'accès à la mer. D'une part tout le monde sait que les terrains avec vue sur la mer jouissent d'une situation privilégiée et ont donc un prix en proportion. D'autre part dans la mesure où ils permettent l'appropriation de richesses naturelles (pêche etc..) et l'ouverture de voies de communication décisives, potentiellement, la rente s'en trouve accrue (2). Les répugnantes tractations sur le droit de la **mer** montrent comment une poignée d'états impérialistes, en s'arrogeant un droit exclusif sur les eaux limitrophes de **leur** territoire, dont ils essayent en outre de repousser les limites (de 50 à 200 miles), **dès** qu'ils ont les moyens techniques pour les **exploiter**, font main basse sur d'immenses richesses qu'ils pillent et **gaspillent** sans vergogne. Cette destruction à laquelle participent bien entendu les impérialismes russe et chinois se fait avec l'approbation tacite

(I) C'est d'ailleurs à l'ombre des cours malsaines que Balzac faisait pousser l'une des plus belles plantes de son oeuvre : celle du **petit propriétaire** foncier :

"Monsieur Molineux était un petit rentier grotesque, qui n'existe qu'à Paris, comme un certain lichen ne croit qu'en Islande. Cette comparaison est d'autant plus juste que cet **homme** appartenait à une nature mixte, à un règne animo-végétal qu'un nouveau Mercier pourrait composer des cryptogames qui poussent, fleurissent ou meurent sur, dans ou sous les murs **plâtreux** de différentes maisons étranges et malsaines où ces êtres viennent de préférence. Au premier aspect, cette plante humaine, ombellifère, vu la casquette bleue tubulée qui la couronnait, à tige entourée d'un pantalon verdâtre, à racines bulbeuses enveloppées de chaussons en lisière, offrait une physionomie blanchâtre et plate qui certes ne trahissait rien de vénéneux." (César Birotteau).

(2) "Dans le voisinage des **îles** de Shetland, la mer est extraordinairement abondante en **poissons**, ce qui fait une grande partie de la subsistance des habitants; mais pour tirer parti du produit de la **mer** il faut avoir une habitation sur la terre voisine. La rente du propriétaire est en proportion, non de ce que le fermier peut tirer de la terre, mais de ce qu'il peut tirer de la terre et de la mer ensemble." (Smith. Richesse des Nations I, XI p.262)

du social-chauvinisme, réformiste et impérialiste, soucieux de défendre le développement de son propre capital.

Pour mesurer, en conclusion, toute l'importance de la rente foncière, nous pourrions examiner quelques chiffres concernant l'écart relatif entre le prix d'un terrain à bâtir situé dans des quartiers résidentiels et le prix des terres agricoles dans une région délaissée. On apprendait récemment que la transaction la plus chère en matière d'appartements en France, avait été réalisée à Cannes par un modeste bourgeois qui s'était offert une suite de 1000 m² sur la croisette pour la bagatelle de 40.000.000 de Francs, ce qui fait 40.000 F. au m². D'un autre côté, on trouve des terres agricoles à 10.000 F l'hectare, soit IF le m². (On trouve même des terres moins chères mais dans les 40.000F/M² de notre bourgeois, il faut tenir compte du coût de la construction, encore qu'avec 5000 F/M² on ait droit à de "remarquables prestations" comme disent les promoteurs). Par conséquent l'écart relatif est de 1 à 40.000, mais cela n'empêche pas certains imbéciles, de trompeter partout que la rente foncière, ça n'existe pas. A ceux-là, il faudrait certainement bien plus de 40.000 coups de pied au cul pour leur faire entendre raison.

4.2. la rente différentielle I.

Parmi les éléments composant la rente que verse le fermier au propriétaire foncier, nous faisons abstraction bien sûr du capital incorporé au sol, et qui appartient au propriétaire foncier (ou dont il a aussi bien pu s'emparer). De même, dans toute notre analyse, le salaire est supposé égal à la valeur de la force de travail, même si, dans la réalité, la différence entre celle-ci et celui-là (paye bien au-dessous de la valeur) permet au fermier de payer tout ou partie de la rente au propriétaire foncier.

Ecartons le problème de l'emplacement, et supposons que le mode de production capitaliste se soit emparé de l'agriculture comme des autres branches de production, et qu'on ait atteint un certain degré de développement. Nous appellerons A le terrain le plus mauvais, puis B un terrain de meilleure qualité, ainsi jusqu'à D qui sera le terrain le plus fertile.

Nous supposons que sur chaque type de terrain est avancé un capital de même composition organique et de même valeur, par exemple 100 F. Des capitaux égaux mais investis sur des terrains différents réclameront un taux de profit identique pour des produits différents. Admettons que ce taux de profit soit de 25%. Dans ce cas pour chaque capital de 100 F. la masse de profit est de 25 F.

'Sur le terrain A, qui est le plus mauvais, on produit 25 quintaux de blé; 30 sur le terrain B; 35 sur le terrain C et enfin 40 quintaux sur le-terrain D, le meilleur.

C'est ici que la nature particulière de la terre, comme moyen de production non reproductible, et qui par conséquent est monopolisable revêt toute son importance en ce qui concerne la détermination du profit moyen. Dans la mesure où la meilleure terre ne peut pas être mise à la disposition de tous les capitaux, ce n'est pas le capital engagé placé dans les conditions moyennes qui va toucher le profit moyen (ce qui est le cas dans l'industrie comme nous l'avons vu dans le N°6), mais celui qui est engagé sur le terrain le plus mauvais, c'est-à-dire le terrain A. Ici, le prix de production régulateur du prix de marché du quintal de blé sera de 125 F (capital avancé = 100F + profit moyen = 25F) divisé par 25 (nombre de quintaux produits sur A) = 5 francs. Sur les terrains B, C et D vont se former des surprofits qui se convertissent en rente sous l'action de la propriété foncière.

Type de sol	Produit		Capital avancé	Profit		Rente	
	Qx	F		Qx	F	Qx	F.
A	25	125	100	5	25	0	0
B	30	150	100	10	50	5	25
C	35	175	100	15	75	10	50
D	40	200	100	20	100	15	75

Comme on peut le voir sur le tableau ci-dessus, sur chaque type de terrain le capital obtient une masse de profit de 25 F. correspondant à un taux de profit moyen de 25%. Le surprofit obtenu en plus du profit moyen se transforme en rente sous l'action de la propriété foncière et tombe ainsi dans la poche du propriétaire foncier.

Le terrain B, qui produit le quintal de blé, à un prix de production individuel de 4% F obtient un surprofit de 5% F. par quintal, soit 25F, qui seconvertissent en rente. Sur le terrain C la rente est de 50 F, et sur le terrain D elle s'élève à 75F. Si l'on considère le produit, la rente est de 5 quintaux sur le terrain B, 10 sur le **terrain C et 15 sur le terrain D.** Sur le terrain A, et **c'est sur lui que se détermine le prix de production régulateur du prix de marche, IL N'Y A PAS DE SURPROFIT ET DONC PAS DE RENTE.** En effet, le capital n'obtient sur ce terrain que le profit moyen.

La série des terrains peut être lue dans un ordre soit croissant soit décroissant, c'est-à-dire que l'ordre d'apparition des terres peut aller de A à D ou de D à A (ou tout autre combinaison). Dans ce deuxième cas il y aura une modification du prix de production régulateur. Cependant, quelque soit l'ordre d'apparition des terrains, nous pouvons faire les constatations suivantes :

1°/ La série se présente toujours comme décroissante puisqu'on part du terrain qui rapporte le maximum de rente pour arriver à celui qui n'en rapporte pas du tout.

2°/ Le prix de production régulateur du prix de marché est celui du plus mauvais terrain (Bien entendu dans la mesure où la mise en culture de celui-ci est nécessaire pour satisfaire le besoin social). Si la mise en culture de terrains de fertilité supérieure fait que le besoin social puisse désormais être satisfait sans la production du terrain A, alors c'est sur les terrains de qualité **immédiatement** supérieure que se formerait le prix de production régulateur du prix de marché. Nous pouvons mesurer au passage toute la profondeur de l'argument de Graziadei, grand pourfendeur de la théorie révolutionnaire. Celui-ci estime la production de blé à 70.000.000 de quintaux et la surface cultivée à 5.000.000 **d'hectares** soit un rendement moyen de 14 quintaux à l'hectare. Graziadei ne trouve rien de mieux que d'opposer à la théorie "Ricardienne-Marxiste" de la rente les 100 hectares de mauvaise terre italiens, face aux 4.999.900 hectares d'une **qualité** supérieure sur lesquels sont produits respectivement 1400 et 69.998.900 quintaux de blé. (A. Graziadei. "La rente et la propriété de la terre" pp.56 et 64).

3°/ La rente différentielle provient, à chaque stade du développement capitaliste, du fait que des capitaux égaux sont investis sur des terrains de fertilité différente (pour une superficie identique). Nous retrouvons là les moyens de production non reproductibles et monopolisables comme base de la rente différentielle. Cela implique bien entendu que les meilleures terres soient cultivées et que la satisfaction de la demande sociale exige la mise en culture de terres de qualités différentes - compte non tenu de l'emplacement.

4°/ La rente peut provenir du passage de D à A ou de A à D ou d'une autre combinaison quelconque.

5°/ La rente différentielle peut s'établir pour des prix de production stationnaires, en hausse ou en baisse.

Par conséquent la position de Malthus, West et Ricardo selon laquelle l'ordre de succession des terres se fait nécessairement du meilleur terrain vers le plus mauvais c'est-à-dire selon un passage successif de D vers A, est fautive. Il ne s'agit là que d'un cas possible parmi d'autres. Pour Ricardo, cette mise en culture des terres de moins en moins fertiles entraînait une hausse du prix du blé. Ce dernier ayant un rôle déterminant dans la reproduction de la force de travail, le salaire nominal s'élève tandis que le taux de plus-value baisse et que la rente différentielle se gonfle. Il s'ensuit pour Ricardo une baisse du taux de profit qui à terme doit enrayer l'accumulation et conduire à un état stationnaire. Alors que dans la théorie ricardienne, la baisse du taux de profit résulte de la productivité décroissante du travail dans l'agriculture, pour le programme communiste, elle provient d'un développement contradictoire de la productivité (et ceci dans toutes les sphères). Dans le travail que nous commençons à publier dans ce numéro sur la crise catastrophique du MPC, nous verrons comment la contre-révolution, avec par exemple Grossmann interprète la théorie de la baisse tendancielle du taux de profit de manière ricardienne. C'est dans ce bourbier que patauge allègrement la C.W.O (Communist Workers Organisation en Grande-Bretagne), qui, via Mattick, s'inspire d'une telle conception contre-révolutionnaire; mais la C.W.O a aussi montré qu'elle était capable par elle-même de puiser dans les arguments du révisionnisme en prenant à son compte les "corrections" apportées à Marx par Bortkiewicz et Cie à la suite des "remarques critiques" de Tougan-Baranowsky. (En ce sens ils vont plus loin que Mattick lui-même dans la remise en cause des fondements de la théorie révolutionnaire).

La seule condition pour que la rente se forme est que la fertilité des terrains soit inégale.

"Si le développement de la productivité entre en ligne de compte il faut supposer que l'accroissement de la fertilité absolue des surfaces cultivées ne fait pas disparaître cette inégalité mais qu'il l'augmente, la maintient ou la diminue sans la supprimer." (Marx. Capital III Es. t.8 p.50)

Dans le tableau I ci-dessus, le taux de la rente est de 75/100 sur le terrain D, de 50/100 sur le terrain C, 25/100 sur le terrain B et 0 sur A. La rente totale s'élève à 150. Le taux moyen de la rente (= rente totale rapportée à la totalité du capital avancé) est de $150/400 = 37,5/100$. Ce taux moyen varie en fonction de la part des divers types de terrains dans la production totale. Cette part relative de chaque type de terrain est donc particulièrement importante pour calculer la rente totale, et ce d'autant plus que du point de vue théorique la rente différentielle I implique un mode de production extensif c'est-à-dire que l'accroissement de la production s'accomplit par l'augmentation de la surface cultivée. La rente différentielle I

est donc caractéristique de la phase de soumission formelle du travail au capital. Il est donc supposé ici que le mode de production ne connaît pas de bouleversement technique (I), si bien que l'accroissement de la production est possible uniquement par l'extension des terres. Cependant nous allons voir que ce **mécanisme** offre déjà la possibilité de création d'une plus-value relative, pourtant spécifique de la phase de soumission réelle. Cela tient à ce que la terre peut être considérée comme une "machine naturelle" et que par **conséquent** la productivité du travail peut varier en fonction de la fertilité des terres cultivées.

"Dans l'agriculture, la terre est elle-même, par son action chimique etc., une machine qui rend le travail immédiat plus productif : elle peut donc donner en premier une plus-value, parce qu'on y travaille **plus tôt** avec une machine (naturelle)."

(Marx. Grundrisse t.3 ed. 10/18 p.141)

Ainsi d'une part nous trouvons ici confirmation de la thèse selon laquelle phase de soumission formelle du travail au capital et phase de soumission réelle ne sauraient être mécaniquement **séparées**, et d'autre part cela renforce la **thèse** selon laquelle c'est dans l'agriculture que naît la phase de soumission réelle du travail au capital. Si l'on examine le cycle de vie du capital, on doit toutefois souligner le fait que ce n'est qu'une fois qu'il s'est soumis réellement l'industrie, que le capital peut achever réellement sa soumission sur l'agriculture.

"C'est ainsi que la production capitaliste tend à conquérir toutes les branches d'industrie où elle ne domine pas encore et où ne **règne** qu'une soumission formelle. Dès qu'elle s'est emparée de l'agriculture. de l'industrie extractive. des **principales** branches-textiles etc... elle gagne les secteurs **où sa** soumission est purement formelle, voire où subsistent encore des travailleurs **indépendants**."

(Marx. Un chapitre inédit du capital. Ed. 10/18 p.219)

Du point de vue que nous venons de souligner, **il** existe une différence importante, suivant que la mise en culture des terrains se fait dans le sens A-D ou dans le sens D-A. Dans le premier cas, du plus mauvais terrain au meilleur, le prix de production ne change pas, dans le second cas, il s'élève chaque fois qu'un terrain de qualité moindre entre dans la production totale. Dans ce cas, le taux de la plus-value relative baisse, ainsi que le taux de profit, sous l'action conjuguée de la baisse de la plus-value et de l'élévation du capital constant et variable. De la **même** manière si nous admettons que l'on mette en culture un terrain du type D supplémentaire (la superficie des terrains de type D étant le double de celle de chaque autre type de terrain), nous obtenons le tableau suivant (tableau II) :

(I) Comme nous l'avons dit dans nos numéros 5 et 7 consacrés à la **périodisation** du MPC en deux phases, la phase de soumission formelle du travail au capital se caractérise par le fait que le capital s'empare d'un **procès** de travail qui lui **oréexiste**. et qui subsiste avec ses **caractéristiques** propres aux formes de production antérieures. Cependant la production est **déjà** dirigée exclusivement vers la production de plus-value (absolue dans cette phase). C'est pourquoi Marx dit soumission formelle du travail au capital.

Type de terrain	Superficie	Produit		Capital avancé	Profit		Rente	
		Qx	F.		Qx	F.	Qx	F.
A	1ha	25	125	100	5	25	0	0
B	1ha	30	150	100	10	50	5	25
C	1ha	35	175	100	15	75	10	50
D	2ha	80	400	200	40	200	30	150
	5 ha	170	850	500	70	350	45	225

Si nous supposons que le besoin social qui était de 130 quintaux dans le cadre du tableau I, s'élève désormais à 145 quintaux, c'est-à-dire qu'il s'est accru de 15, alors la production actuelle (170 quintaux) est trop forte. Ce n'est plus dès lors sur le terrain A que se forme le prix de production, mais sur le terrain de qualité immédiatement supérieure, c'est-à-dire le terrain B. Nous supposons que le terrain A est éliminé, et le tableau se transforme donc ainsi :

▪ TABLEAU III ▪

Type de terrain	Superficie	Produit		Capital avancé	Profit		Rente	
		Qx	F.		Qx	F.	Qx	F.
B	1 ha	30	125	100	6	25	0	0
C	1 ha	35	145	100	11	45	5	45 ^{5/6}
D	2 ha	80	333 ^{1/3}	200	32	133 ^{1/3}	20	83 ^{1/3}
	4 ha	145	603 ^{1/3}	400	49	203 ^{1/3}	25	129 ^{1/6}

Dans ce cas, le prix de production individuel étant déterminé sur le terrain B, il tombe à 4^{5/6} F. (125/30) alors qu'il était de 5 auparavant (tableau 1). Toutes choses égales par ailleurs le taux de la plus-value relative s'élève car le prix de production baisse et dans la mesure où le produit agricole (ici le blé) entre dans la détermination de la force de travail. En conséquence, comme la valeur de la force de travail diminue, le capital variable à avancer par le capitaliste baisse. Il en va de même pour le capital constant dans la mesure où le blé entre comme matière première dans celui-ci (semences etc.) Sous l'action conjuguée de ces baisses et de la hausse de la plus-value, le taux de profit s'élève. La rente totale est désormais de 129^{1/6} contre 150 dans le tableau I et la rente en produit est de 25 quintaux au lieu de 30 précédemment. Le taux moyen de la rente est désormais de 32% contre 37,5% par le passé. Nous voyons ici qu'indépendamment d'un bouleversement dans les rapports de production (la composition organique du capital demeurant inchangée sur chaque type de terrain), la plus-value relative a augmenté. Si la mise en

culture de terres de qualité supérieure permet l'élimination des terrains les plus mauvais, le prix de production baissera et donc la plus-value relative augmentera. Ainsi, sur la simple base de la phase formelle, indépendamment de toute révolution dans le procès de **production**, il est possible d'augmenter la plus-value relative. Cela tient à ce que la terre peut elle-même être **considérée** comme une machine ("naturelle") alors que dans l'industrie, ce n'est qu'avec la généralisation du machinisme que la plus-value relative pourra se généraliser.

Un autre facteur peut jouer un rôle important dans la détermination du salaire et de la valeur de la force de travail (et donc dans celle du taux et de la masse de la plus-value), c'est la substitution partielle d'un aliment à l'aliment de base (1).

pour Smith (qui le premier a émis la thèse selon laquelle dans le MPC les terres qui déterminent la rente sont celles sur lesquelles on cultive l'aliment de base, en l'occurrence pour l'Europe le blé), pour Smith donc, La quantité de pommes de terre produites par hectare peut être 6 fois supérieure à celle du blé. C'est à-dire que si l'on peut produire 10 quintaux de blé à l'hectare, il est possible de produire 60 quintaux de pommes de terre. La valeur en calories de la pomme de terre est évaluée à la moitié de celle du blé, ce qui ramène le rapport entre la pomme de terre et le blé à 3. Tout en estimant qu'il faut plus de temps de travail par hectare pour produire la pomme de terre, Smith affirme que cela est plus que compensé par une rotation du capital plus lente dans le cas de la culture du blé.

"Une acre de pommes de terre coûte moins à cultiver qu'une acre de blé, l'année de jachères, qui précède en général les semailles étant plus qu'une compensation du travail à la houe et des autres façons extraordinaires qu'on donne toujours aux pommes de terre". (Smith. Richesse... p.278)

Smith concluait qu'une plus grande quantité d'individus pouvait subsister tout en cultivant la même quantité de terres. Les terres employées pour la pomme de terre pouvant être converties **facilement** en d'autres cultures, la pomme de terre pouvait devenir l'aliment de base. Historiquement, ce fait ne s'est pas produit, et les chiffres montrent (cf. notre étude à ce sujet, parue dans le N°6), que le blé occupe toujours aujourd'hui en Europe la principale partie des terres consacrées à la culture des végétaux.

Mais dans la phase de soumission formelle, il est vrai que peut exister une tendance à substituer la pomme de terre au blé dans la mesure où il s'agit là, dans cette phase, d'un moyen privilégié pour abaisser la valeur de la force de travail (la hausse de la productivité du travail étant limitée). Si le capital pouvait reproduire la force de travail de la classe ouvrière avec un temps de travail moindre, il augmenterait d'autant la plus-value.

Comparons donc, en supposant les mêmes terrains et la même quantité de capital avancé par hectare, les résultats pour le blé et la pomme

(1) "Si le produit brut, servant de **matière** première à l'industrie, à son niveau le plus bas, ne peut augmenter assez rapidement, on recourra à des produits de substitution pouvant être augmentés rapidement (le coton remplacera le lin, La laine la soie). Les pommes de terre se substitueront aux céréales dans les moyens de subsistance. Dans ce dernier cas, la productivité plus grande est obtenue par la production d'une **substance** de qualité inférieure, ayant moins de vertus énergétiques, bref d'un article comprenant des conditions organiques meilleur marché pour reproduire le travailleur". (Grandrisse)

TABLEAU IV

Type	Sup.	Cap. av.	profit moyen	produit blé		produit pdt		Prix blé	Prix pdt	Rente blé		Rente pdt	
				Qx	F.	Qx	F.			Qx	F.	Qx	F.
A	I	100	25	25	125	150	125	5	5/6	0	0	0	0
B	I	100	25	30	150	180	150	5	5/6	5	25	30	25
C	I	100	25	35	175	210	175	5	5/6	10	50	60	30
D	I	100	25	40	200	240	200	5	5/6	15	75	90	75
	4	400	100	130	650	780	650	-	-	30	150	180	150

NOTA BENE : les colonnes 9 et 10, prix blé et prix pdt indiquent les prix de production individuels.

En substituant la pomme de terre au blé, la rente foncière (toutes choses égales par ailleurs), n'a pas subi de **modification**. Dans la mesure où l'on admet un sextuplement de la production de pommes de terre par rapport à celle du blé et si l'on admet que la valeur énergétique est doublée pour le blé, le rapport tombe à 3. Pour reproduire la force de travail, il faudra donc deux fois plus de pommes de terre que de blé. Par contre le coût de cette reproduction sera divisé par trois. Dans ce cas, La plus-value augmente, la substitution de la pomme de terre au blé entraînant une diminution de la valeur de la force de travail. Dans la phase de soumission formelle du travail au capital, étant donné que l'augmentation de la **productivité** du travail n'est possible que dans des limites étroites c'est par la substitution d'éléments nécessitant un temps de travail moindre pour reproduire la force de travail, que le capital est plus à **même** de faire baisser la valeur de la force de travail.

En fait la baisse du salaire pourrait être beaucoup plus forte que comme indiqué ci-dessus. La demande sociale de pommes de terre ne dépend pas du nombre d'individus à nourrir, mais du revenu distribué aux diverses classes. Toutes choses égales par ailleurs, là où il était **nécessaire** de produire 130 quintaux de blé, il suffirait de produire 260 quintaux de pommes de terre afin de reproduire la force de travail de la société. Supposons même que le salaire réel ait augmenté et que la classe capitaliste concède à la classe ouvrière 450 quintaux de pommes de terre. **Dans ce cas**, pour produire ces 450 **quintaux**, il suffirait de cultiver les terres de type A et B. Une partie du capital se **désengagerait** de l'agriculture et nous aurions la situation suivante :

• TABLEAU V -

Type	Sup.	Cap. av.	profit moyen	produit Qx	pdt F.	Rente Qx.	pdt F.	prix. prod. indiv.
C	I ha	100	25	210	125	0	0	25/42 ≈ 0,6
D	I ha	100	25	240	142 ^{6/7}	30	17 ^{6/7}	25/42 ≈ 0,6
Tot..	2 ha	200		450	267 ^{6/7}	30	17 ^{6/7}	.

Le prix du produit diminue. Alors que le prix du quintal de pommes de terre s'élevait à 5/6° de francs, soit environ 0,8 F. il tombe ici à 25/42° soit environ 0,6 francs. La rente totale tombe à 17^{6/7} francs, représentant 30 quintaux. Les terres du **type C** qui rapportaient une rente n'en rapportent plus et c'est sur ces terres que se calcule désormais le prix de production. Toutes choses égales par ailleurs le taux de plus-value s'élève et le taux de profit augmente, d'une part **parceque** la plus-value augmente, d'autre part **parceque** le capital variable diminue et aussi le capital constant dans la mesure où les pommes de terre entrent comme matières premières industrielles dans certaines fabrications. Le taux de la rente baisse, et le taux général de profit est relevé par la **même** occasion. Le salaire réel des ouvriers s'est amélioré.

Que se passera-t-il a fortiori, si nous nous plaçons dans le cadre d'un maintien du salaire réel c'est-à-dire si l'on se contente de

donner environ 260 quintaux de pommes de terre aux ouvriers ? Dans ce cas, on peut admettre que seuls les terrains de type D, qui fournissent 240 quintaux, seront mis en culture. Dans ce cas, la rente **différentielle** est nulle.

Nous allons supposer maintenant que seuls les terrains les plus mauvais, c'est-à-dire les terrains de type A et B sont mis en culture. Nous obtenons alors le tableau suivant :

■ TABLEAU VI ■

Type	Suß.	Cap. av.	profit moyen	Produit		Rente		Prix de prod. indiv.
				Qx	pdt F.	Qx	l'dt F.	
A	I ha	100	25	150	125	0	0	5/6
B	I ha	100	25	180	150	30	25	5/6
	2 ha	200	50	330	275	30	25	5/6

Par rapport au tableau IV, on peut constater qu'il n'y a pas de modification, hormis l'élimination des terrains C et D, qui ne sont plus désormais nécessaires pour satisfaire la **demande** sociale. Mais cela a pour conséquence une baisse de la rente totale qui n'est plus que de 25, ainsi qu'une baisse du taux moyen de la rente, qui tombe à **12,5% (25/200)**. Dans la mesure où le taux de la rente baisse, il s'ensuivra une élévation du taux général de profit.

La possibilité de substitution d'un aliment à l'aliment de base constituait donc une arme nouvelle contre la **classe** ouvrière afin de renforcer son exploitation. Mais contrairement à ce qu'affirmait Smith, ce ne sont pas les propriétaires fonciers qui auraient été les bénéficiaires de cette reconversion d'une partie des terres. En admettant ici une baisse de la rente différentielle et une augmentation du taux de la plus-value, c'est la classe capitaliste qui retirerait l'essentiel du bénéfice à moins que les propriétaires fonciers ne compensent la diminution de la rente différentielle par l'augmentation de la rente absolue en mettant un obstacle à la conversion des terres. Dans tous les cas, c'est la classe ouvrière qui fait les frais du progrès de la civilisation.

La rente totale varie en fonction de la part respective des diverses terres dans la superficie cultivée totale.

Reportons-nous à notre premier tableau et supposons dans un premier cas que la superficie de chaque type de terrain soit doublée et que sur ceux-ci le **même** capital soit investi. Dans ce cas, la rente totale double! la rente par hectare demeure identique et le taux moyen de la rente également. Si l'on admet maintenant que la superficie totale **triple**, mais avec une plus grande augmentation des terres de mauvaise qualité (A et B), dans ce cas la rente totale est moins que triplée le taux de la rente par hectare demeure inchangé, par contre le taux moyen de la rente baisse. Enfin, si la superficie cultivée triple, mais que les terres de bonne qualité aient leur **superficie** plus que

triplée, dans ce cas, la rente totale est plus que triplée, le taux de la rente par hectare demeure identique, mais le taux moyen de la rente s'élève. Dans les trois cas le prix de production est identique et se forme sur le terrain A. Pour un prix de production constant, l'augmentation de la surface cultivée se traduit par une augmentation de la rente foncière (sauf si tous les terrains mis en culture sont de type A), mais cet accroissement est variable, il est fonction de la proportion des divers types de terrains dans la superficie totale.

"A l'intérieur de la superficie totale des terrains cultivés d'un pays, les proportions entre les quantités de la terre la moins bonne et celles de la meilleure exerce sur la rente globale, une influence contraire à celle qu'exerce, sur la rente par acre, et - toutes choses égales d'ailleurs - sur le total des fermages, la proportion entre la qualité de la mauvaise terre et celle de la bonne et de la meilleure. On a confondu ces deux notions, et par suite, on a fait à la rente différentielle toutes sortes d'objections erronées." (Capital, III, 6, XXI p.1330 Pléiade 2)

Dans notre numéro 4, nous avons mis en relief les fondements généraux de la théorie communiste de la valeur en essayant de montrer que la théorie du profit moyen contenait celle du surprofit. Avec la théorie de la rente nous avons la confirmation totale de ce point. Sur la base du profit moyen, un surprofit se constitue, qui se transforme en rente sous l'action de la propriété foncière. Dans les tableaux ci-dessus ne sont mis en relief que les surprofits qui sont indépendants du capital, Or dans l'agriculture comme dans toutes les autres branches le capital n'est pas réparti uniformément entre les diverses entreprises, et les techniques productives mises en application sont différentes, mais peuvent être reproduites. Si le fermier capitaliste ne peut disposer à sa volonté des terres les plus fertiles et les mieux situées, par contre il peut, dans la mesure du capital dont il dispose se procurer le tracteur le plus **efficace** ou n'importe quelle autre machine perfectionnée qui lui **permettra** de labourer semer ou récolter avec un temps de travail moindre.

Dans notre analyse, nous n'avons pris en compte que des capitaux de même grandeur et de composition organique identique. Si nous levons cette hypothèse cela implique comme nous l'avons déjà vu dans le N°4, que des capitaux qui disposent d'une technique supérieure à la moyenne ou dont la concentration est plus importante que la normale sont à **même** de produire les marchandises dont le prix de production individuel sera inférieur au prix de production régulateur et par conséquent ils obtiendront un surprofit. Par contre les capitaux moins favorisés recevront un taux de profit inférieur à la moyenne. Par conséquent les capitaux investis dans chaque type de terrain A. B. C. D. ne sont pas homogènes et des surprofits indépendant du capital existent en dehors des surprofits qui y sont liés. Bien entendu aussi bien les surprofits indépendants du capital que ceux qui lui sont liés font l'objet d'une âpre lutte entre les capitalistes et les propriétaires fonciers. Il est toutefois possible qu'un capitaliste jouissant d'un capital plus productif que la moyenne obtienne un surprofit tout en cultivant le **terrain A (I)**.

(I) "Dans les fermes ou les bâtiments d'exploitation, où les **clôtures**, les cours d'eau les communications etc...sont dans le meilleur ordre possible, le même nombre d'ouvriers et les bestiaux de labour produisent une bien plus grande récolte que dans un terrain tout aussi bon et aussi étendu mais qui ne sera pas pourvu des mêmes avantages. Dans les manufactures, le même nombre d'ouvriers à l'aide des **meilleures** machines possibles produira une bien plus grande quantité de produits que s'ils avaient des outils moins perfectionnés." (Smith. "Richesse..)

Tout comme dans l'industrie, on considère dans l'agriculture l'ensemble du capital accumulé pour déterminer la valeur, mais placé dans les conditions de fertilité les moins bonnes et de la situation la plus mauvaise. Il s'agit donc du temps de travail social moyen sur la base du terrain le plus mauvais **et le plus mal situé**. De ce fait l'introduction d'une meilleure technique tout en abaissant la valeur d'échange du produit permet au capitaliste qui la possède d'obtenir cependant un certain temps un surprofit l'ysau à ce que les moyens de production employés **se généralisent et constituent** la norme sociale. Nous avons souligné temps de travail social car dans l'agriculture actuelle il se fait un grand **gaspillage de temps** de travail social. Un grand nombre de petits producteurs produisent dans des conditions telles que leur travail est dépouillé de productivité sociale. Dans ce cas (voir aussi le N°4 ou nous envisageons ce **problème** plus en **détail**), le temps de travail abstrait fourni par les agriculteurs ne joue aucun rôle dans la détermination de la valeur et ne devient donc pas du travail social. Ce phénomène concerne aussi bien le travail vivant que le travail mort si bien que dans l'agriculture actuelle le capital constant n'est pas dépensé dans des conditions sociales moyennes d'une époque donnée; **il** s'ensuit par exemple une surcapacité dans la puissance des machines utilisées à l'hectare.

Cela montre 1) la supériorité de la grande exploitation capitaliste sur la petite 2°) que les producteurs qui ne produisent pas dans les conditions sociales moyennes ne participent pas à la détermination de la valeur sociale 3°) que les producteurs marginaux qui obtiennent la valeur sociale parviennent tout juste à recevoir l'équivalent d'un salaire et que la reproduction du capital constant ne se fait pas en totalité 4°) qu'un énorme gaspillage de travail social est effectué dans l'agriculture moderne.

Si les surprofits sont temporaires lorsque la force productive est reproductible, ils sont permanents quoique variables en ce qui concerne la force productive naturelle. Tant que celle-ci est utilisée et qu'elle **possède** une qualité supérieure permettant une plus grande productivité du travail, elle permettra à son propriétaire d'obtenir une rente, par contre les surprofits obtenus par un capital plus productif que la moyenne disparaissent lorsque la technique ou la grandeur du capital est devenue la norme sociale. La théorie selon laquelle la valeur est déterminée par le temps de travail social moyen nécessaire à la reproduction de la marchandise s'applique aussi bien à l'industrie qu'à l'agriculture; ce là, l'économie vulgaire n'a **jamais** été capable de le concevoir, gangrenée qu'elle est par l'empirisme le plus grossier.

Le professeur d'université A. Wagner s'appuyait sur le fait que dans le secteur agricole, étant donné les aléas climatiques, les prix peuvent varier brusquement, pour arguer que la loi de la valeur n'avait aucune réalité et qu'il fallait substituer à la théorie communiste celle bourgeoise selon laquelle la valeur résulte de la confrontation de l'offre et de la demande. Mais comme nous l'avons déjà vu, il ne faut pas confondre, comme le fait Wagner, valeur et prix. Avec les aléas climatiques il s'ensuit de brusques variations dans le prix de marché gravitant autour de la valeur de **marché** (ou prix de production de marché (I) lorsque celui-ci a pris la place de la valeur de marché. Sous l'effet des aléas climatiques la valeur

(I) Nous avons vu dans le N°4 que les concepts de prix de production et prix de production de marché étaient identiques, Dans le chapitre sur le rente, **Marx** les appelle encore autrement (prix de production général).

sociale individuelle varie également et les prix de marche subissent eux aussi des fluctuations autour de cette valeur individuelle dont la grandeur est elle-même variable. Si globalement le temps de travail social dépense demeure le même, il se répartit sur une plus ou moins grande quantité de marchandises en fonction des résultats de la récolte et toutes choses égales par ailleurs la masse des marchandises agricoles produites varie d'une année sur l'autre. Si la quantité est en **augmentation**, la valeur sociale individuelle diminue. mais il arrive que le prix de marché diminue plus brutalement encore dans la mesure où l'offre excède le besoin social. Par contre si la masse de marchandises offertes diminue, la valeur d'échange s'élève et le prix de **marché** également, et pour les raisons inverses aux précédentes il peut s'élever plus que la valeur de marché. **Mais** à travers ces fluctuations du prix de marché nous retrouvons ce qui en constitue l'élément régulateur autour duquel celui-ci oscille : la valeur déterminée par le-temps de travail social moyen nécessaire à la reproduction de la marchandise. Dans le N°4, en analysant la valeur de **marché** et le prix de production nous avons montré que ces deux concepts se situaient au même niveau d'abstraction et que la valeur de marché se métamorphosait en prix de production dans la phase de soumission réelle du travail au capital. Nous avons vu que ces concepts étaient loin d'être définitifs et qu'ils évoluent sous des noms différents dans les ouvrages de Marx. Dans les théories sur la plus-value Marx appelle **coût** de production ce qu'il va appeler plus tard prix de production, réservant le concept de **coût** de production pour le capital dépensé (soit le c et v de la marchandise). Le concept de prix de production s'appelle également prix de production de marché et prix de production général (I) dans le livre III.

Dans un premier temps nous avons vu que la valeur de marché était une forme développée de la valeur d'échange et était donc l'expression en argent de la valeur du temps de travail social moyen nécessaire à la reproduction de la marchandise. Si le prix de production de marché prend donc la place de la valeur de production de marché, il existe une deuxième acceptation pour le concept de valeur de **marché**. Dans une branche, le prix de production des marchandises produites est égal à la somme des capitaux dépensés au sein de chaque entreprise, plus le profit moyen calculé sur la base du capital avancé au sein de la branche. Par contre la valeur de marché dans sa nouvelle acceptation sera égale au prix de production individuel multiplié par la masse des marchandises. Dans l'industrie le prix de production et la valeur de **marché coïncident** mais il n'en va pas de même dans l'agriculture.

"Au sujet de la rente différentielle en général, il faut faire remarquer que la valeur de marché est toujours **supérieure au** prix global de production de la masse du produit." (**Marx**)

Si nous reprenons le tableau I ci-dessus, en admettant que la masse du produit total égale à 130 quintaux soit vendue 650 francs. Cela vient de ce que le prix de production est déterminé sur la base du terrain A sur lequel le quintal vaut 5 francs. Par contre le prix de production réel est de :

(I) Prix de production général et prix général de production en référence au taux général de profit : "Le prix général de production... contient ce facteur de **régularisation** le taux général de profit".

A	25 Qx	125 F.	Iq = 5 F.
B	30 Qx	125 F.	Iq = 4 $\frac{1}{6}$ F.
C	35 Qx	125 F.	Iq = 3 $\frac{1}{4}$ F.
D	40 Qx	125 F.	Iq = 3,125
	<u>130 Qx</u>	<u>500 F.</u>	Iq = 3 $\frac{1}{3}$ F.

Le prix de production réel est de 500 F. Comme le blé est vendu 650 F. il est donc vendu 30% trop cher. Le prix moyen réel pour un auintal de blé est 3 $\frac{1}{3}$, alors qu'il est vendu 5 F. soit 30% au-dessus du prix de **production individuel** véritable "Il s'agit là d'une détermination par le prix de marché tel qu'il s'impose sur la base du MPC grâce à la concurrence, laquelle engendre une-fausse valeur sociale.Le phénomène qui résulte de la loi de la valeur des produits, donc des produits du sol également, est un acte social, même si son accomplissement social n'est ni conscient ni intentionnel: cet acte repose nécessairement sur la valeur d'échange du produit; il n'est pas fondé sur la terre et ses différences de fertilité." (Marx . Capital III ES t.8 p.58).

Le prix des produits agricoles et des matières premières est donc relativement plus cher que le prix des produits industriels. Là où le produit industriel se vendrait 500 F. il se vend 650 en tant que produit agricole. Ce n'est pas la rente qui renchérit le prix du blé, mais elle provient de ce que le blé est cher dans la mesure où sa valeur se détermine sur le plus mauvais terrain. Nous verrons en reprenant la théorie de l'aliment de base que la rente renchérit à son tour des produits autres que l'aliment de base, la viande par exemple si bien que si le prix de l'aliment de base est relativement plus élevé que le prix des produits industriels, le prix de la viande est lui relativement plus cher que celui de l'aliment de base et a fortiori que celui des produits de l'industrie. Notons que le transfert des terres à l'**Etat** ne changerait strictement rien à cette situation car dans ce cas la rente différentielle serait acquittée sous forme d'**impôts** mais le **prix** du produit agricole. toutes choses **égales** par ailleurs n'aurait pas été-modifié.-Par conséquent, cette **loi** joue dans tous les **pays** capitalistes, qu'il-s'agisse de l'**Est** ou de l'**Ouest**. Notons **encore** qu'elle est **spécifique** au MPC, et qu'on ne la rencontre pas dans le féodalisme par exemple où le prix des produits industriels est relativement plus élevé que celui des produits agricoles. Le **communisme** lui, mettra fin à cette loi qui veut qu'une partie du temps de travail de la société soit destinée à engraisser la classe des propriétaires fonciers ou leur substitut : l'**Etat** capitaliste. Le MPC est donc le mode de production qui nourrit le plus **mal** l'humanité.

Dans l'analyse de la rente foncière le raisonnement se fait "toutes choses égales par ailleurs", c'est-à-dire que par exemple une augmentation de la rente foncière est censée ne pas modifier le taux de profit moyen. De **même** si le prix de production est modifié, nous ne changeons pas pour autant le capital variable ou le capital constant. Cependant, si nous nous plaçons du point de vue du capital total nous concevons fort bien que pour une masse de plus-value identique, le taux de profit moyen baisse quand la rente augmente, et augmente quand la rente baisse. Nous pouvons donc ici définir d'une part le taux de profit général qui rapporte la totalité de la **plus-value** au capital avancé total et d'autre part le taux général de profit dont l'établissement **entraîne** une égalisation des taux de

profit entre les diverses branches de la production si bien que chaque **fraction** du capital obtient un taux de profit moyen égal au taux général de profit. Pour obtenir ce dernier il est donc **nécessaire** de **retrancher** la rente du taux de profit général.

"Lorsque nous parlons de profit comme la **part de** la plus-value revenant au capital, nous avons en vue le profit moyen (égal au profit d'entreprise plus l'intérêt) qui est déjà limité par la déduction de la rente opérée sur le profit total (identique dans sa masse à la plus-value totale), la rente est supposée déduite." (Marx. Capital III, 6 Pléiade t.2 p.1425)

La rente d'ailleurs n'est pas le seul prélèvement sur le taux de profit général, il faudra aussi tenir compte du percepteur et des classes moyennes. Nous voyons ici réunis tous les protagonistes qui vivent à des degrés divers du surtravail extorqué au prolétariat. Les capitalistes de l'industrie (y compris l'agriculture) et du commerce qui obtiennent le profit d'**entreprise**; les capitalistes financiers qui s'emparent de l'intérêt; l'Etat dont la base **économique** est constituée par les **impôts**; les propriétaires fonciers qui vivent de la rente et enfin les classes moyennes qui, dans leur forme moderne surgie avec la phase de soumission réelle du travail au capital, **reçoivent** une partie de la plus-value sous forme de salaire.

Dans la mesure où le taux général de profit s'obtient en déduisant la rente du taux de profit général, la rente ne provient pas exclusivement de la plus-value agricole. Le poids de la rente n'est donc pas supporté seulement par les fermiers capitalistes, mais par la totalité de la classe capitaliste s'opposant à la totalité des propriétaires fonciers. Bien que capitalistes et propriétaires fonciers s'affrontent pour le **partage** de la plus-value entre profit (+ intérêt) et rente, ils forment par ailleurs une Sainte-Alliance contre le prolétariat afin de lui extorquer le maximum de plus-value. Contre révolutionnaire donc, serait toute proposition d'alliance du prolétariat avec une des deux classes contre l'autre, ce qui **n'empêche** pas que le prolétariat puisse parfois profiter de leurs divisions.

Parmi les perspectives contre-révolutionnaires tracées au prolétariat, nous trouvons par exemple celle de La crapule Rocard, qui, parlant de la rente urbaine déplore qu'une "part du fruit de l'**activité** collective" (Charabia désignant la plus-value), s'évapore sous forme de rente, privant ainsi la classe capitaliste de surprofits qui pourraient lui permettre de satisfaire une partie de revendications **des "salariés"** (terme qui dans le langage de M. Rocard désigne une masse interclassiste dans laquelle on trouve à la fois les prolétaires et les classes moyennes). Pauvres patrons, donc qui ne peuvent malgré toute leur bonne volonté offrir des concessions aux "**travail-Leurs**", parcequ'il leur faut maintenir leur taux de profit, déjà bien bas par ailleurs. En quelque sorte la lutte des classes ne proviendrait pas du fait que le capital exploite le travail, mais de ce que la propriété foncière **empêche** la réalisation de l'harmonie de leurs intérêts. Soucieux de rationaliser le capital, et donc d'optimiser l'exploitation capitaliste, selon les méthodes apprises à l'**ENA** et aux cours du soir du parti socialiste, M. Rocard **prône** donc une politique de collaboration de classe dans laquelle le prolétariat uni aux classes moyennes s'allierait au capital industriel contre les propriétaires fonciers.

En proposant, pour lutter contre les propriétaires fonciers urbains la baisse des loyers, les gens comme Rocard (1) se font les défenseurs
(I voir note p.54)

du capital industriel puisque à terme la baisse des loyers aurait pour effet d'abaisser les salaires, étant donné que le loyer est un élément entrant dans le prix de la force de travail.

D'autre part, la masse de plus-value ainsi conservée entre les mains du capitaliste industriel offrirait à celui-ci, grâce au remède des Rocard et Cie une capacité d'accumulation accrue et donc la possibilité de renforcer l'exploitation à la fois en volume par accroissement de la classe ouvrière, et en intensité en augmentant le taux d'exploitation du prolétariat par accroissement de la productivité et de l'intensité du travail.

Ainsi selon cette thèse social-démocrate le but du **capital** ne serait pas d'extorquer un maximum de plus-value, mais de s'efforcer de **résister** à l'exploitation" que lui fait subir la propriété foncière, tout **comme les** petits patrons devraient résister-(et ceci avec l'appui de leurs ouvriers) aux monopoles qui les "exploitent" et les **empêchent** d'augmenter les salaires, Pour la charogne **contre-révolutionnaire**, il s'agit de soumettre le prolétariat mobilisé derrière les classes moyennes aux intérêts généraux du capital et le cas échéant de le massacrer lorsqu'il se **manifeste** sur ses positions de classe autonome.

Un autre appel à la collaboration de classe, **mais** à l'usage cette fois des pays dominés par l'impérialisme et dans lesquels la réforme agraire reste à faire, est lancé par **Gutelman** (cf. "Structures et réformes agraires" aux éditions **Maspéro**). Ce dernier s'efforce de forger une "théorie de base" afin d'**élaborer** une "grille d'explication" pour l'analyse des réformes agraires, Selon cette "théorie de base" le surprofit dégagé dans l'agriculture et qui se transforme en rente foncière serait pris sur la **plus-value** du capitaliste industriel et transféré vers l'agriculture. D'**où** une source d'antagonismes entre capitalistes industriels et fermiers capitalistes, les premiers s'efforçant d' avoir les plus bas prix possibles afin de réduire la rente, et les seconds manifestant un comportement strictement inverse. D'autre part les fermiers capitalistes rentrent en conflit avec les propriétaires fonciers pour le partage de la rente. Enfin, encore une fois on explique la surexploitation de l'ouvrier par le capitaliste industriel, par la nécessité pour ce dernier de faire supporter à l'ouvrier le poids du transfert de plus-value en direction de l'agriculture. Ainsi, ici aussi on appelle le **prolétariat** à s'allier avec les capitalistes industriels, au sein d'un bloc national, afin de réaliser la réforme agraire.

Au contraire, **comme** nous l'avons montré, c'est l'ensemble de la classe capitaliste qui verse un surprofit à l'ensemble des propriétaires fonciers, d'où leurs conflits. Du point de vue de la-totalité l'ensemble des capitalistes dont le but est la recherche du maximum de plus-value, cherche à abaisser la valeur des marchandises afin d'**accroître** le taux d'exploitation. Tant que la bourgeoisie était encore radicale cet antagonisme avec les propriétaires fonciers allait jusqu'à s'exprimer par la revendication de la nationalisation de la terre. Dans ce cas, la rente allant à l'Etat sous forme d'**impôts**, on obtenait la diminution de ceux-ci.

(1 note de la p.53) Poursuivant sa remise en cause des principes du mouvement communiste, le PCI (cf. Le prolétaire N°309) réaffirme le point de vue petit-bourgeois selon lequel le prolétariat doit réclamer de bas loyers. Une telle position ne peut que mener à engager des luttes interclassistes (loyers? transports etc...) dans lesquelles le prolétariat se retrouve noyé.

Une nouvelle fois donc, en mettant en scène les trois classes fondamentales de la société bourgeoise, **l'étude** de la question agraire montre que le prolétariat, pour réaliser le programme **commu-**niste, n'a à chercher aucun soutien ou alliance avec une fraction quelconque des classes dominantes, mais doit se constituer en parti politique distinct, le parti communiste, qui opposera à tous les autres les armes de la dictature et de la terreur.

(A SUIVRE)

oOo